



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2021

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Huitième session
Kigali (hybride), 3 - 5 mars 2022

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*
Réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés et un apprentissage par les pairs sur les sous-thèmes du Forum régional

Information et lignes directrices pour les réunions parallèles sur les sous-thèmes du Forum régional

I. Introduction

1. Cinq réunions parallèles seront organisées sur les sous-thèmes suivants :
 - a) Éducation de qualité ;
 - b) Égalité entre les sexes ;
 - c) Vie aquatique ;
 - d) Vie terrestre ;
 - e) Partenariats.

II. Date et heure

2. Les réunions parallèles se dérouleront vendredi 4 mars 2022, de 11 h 15 à 13 heures.

III. Objectifs

3. Les objectifs des réunions parallèles sont :
 - i) Procéder à un examen approfondi et faciliter l'apprentissage par les pairs en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine, en mettant l'accent sur les sous-thèmes sélectionnés ;
 - ii) Identifier, définir et convenir de messages clés composés d'options de politiques et d'autres mesures pour mieux construire l'avenir et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

*ECA/RFSD/2022/1.



4. Les réunions parallèles seront guidées par l'objectif global de mieux avancer vers une reprise verte, inclusive et résiliente après la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19), afin de réaliser les objectifs des deux programmes dans les meilleurs délais.

IV. Format

5. Le Président du Forum régional désignera les membres du Bureau qui présideront chacune des réunions parallèles. Les représentants des entités des Nations Unies qui ont codirigé l'élaboration des documents de travail sur les sous-thèmes seront sélectionnés pour coprésider les réunions parallèles correspondantes. Chacune des cinq réunions parallèles :

a) Sera animée par un panel composé de décideurs de haut niveau et de spécialistes de domaines se rapportant au sous-thème ou qui présentent un intérêt pour celui-ci (voir paragraphes 7 à 11 ci-dessous) ;

b) Sera basée sur une présentation du rapport de fond, comprenant, à titre indicatif, des messages clés sur le sous-thème à l'examen ;

c) Arrêtera et conviendra de messages clés sur le sous-thème, qui enrichiront l'élaboration des messages clés qui seront adoptés par le Forum régional.

V. Lignes directrices

6. Les réunions parallèles suivront les lignes directrices exposées ci-après :

a) Le Président fera une introduction, notamment en définissant l'objectif de la réunion (indiqué ci-dessus) et en présentant les panélistes. Il donnera ensuite la parole au coprésident ou au modérateur, qui guidera le dialogue entre les panélistes et les autres participants ;

b) Le modérateur demandera au représentant du secrétariat ou aux auteurs du rapport de référence sur le sous-thème à l'examen de faire une présentation, en mettant l'accent sur les possibilités émergentes et les actions permettant d'accélérer la mise en œuvre. Cette présentation prendra sept minutes au maximum ;

c) Le modérateur invitera ensuite chaque panéliste à prendre la parole pendant cinq minutes au maximum, en mettant l'accent sur l'un ou plusieurs des points suivants :

i) Dans quels domaines des progrès ont-ils été réalisés ?
Quels ont été les principaux facteurs de réussite ?

ii) Dans quels domaines enregistre-t-on le plus de retards ?

iii) Quelles sont les principales contraintes et difficultés auxquelles la région est confrontée pour assurer la réalisation en temps voulu des objectifs correspondant au sous-thème ?

iv) Quelles sont les mesures les plus urgentes et les plus efficaces qui peuvent être prises par les gouvernements, le secteur privé et leurs partenaires pour intensifier une reprise verte et inclusive après la crise du COVID-19 et accélérer la mise en œuvre des deux programmes ?

d) Le modérateur favorisera un dialogue interactif entre les panélistes en mettant l'accent sur les questions ci-dessus. L'objectif est de résumer des options de politiques et des mesures concrètes afin de mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19 et d'accélérer la réalisation des objectifs des deux programmes d'ici à 2030 ;

e) Le modérateur invitera ensuite les participants à poser des questions et à apporter d'autres contributions, et veillera à ce que les interventions restent centrées sur la manière de mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19 et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

f) À la fin du dialogue, le modérateur résumera les messages clés, y compris les recommandations formulées, afin de permettre aux États membres et aux partenaires de mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19 et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

g) Le modérateur redonnera ensuite la parole au Président, qui conclura la réunion parallèle.

VI. Président(e), coprésident(e) ou modérateur(trice) et panélistes des réunions parallèles

7. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème d'une éducation de qualité :

Lieu : Xxxxx

Président(e) :Président(e) du Bureau de la huitième session du Forum régional

Coprésident(e) ou modérateur(trice) : Xxxxx

Panélistes :

- Xxxxxx
- Xxxxxx
- Représentant(e) de la jeunesse
- Représentant(e) du secteur privé

8. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème de l'égalité entre les sexes :

Lieu : Xxxxx

Président(e) : Membre du Bureau de la huitième session du Forum régional

Coprésident(e) et modérateur(trice) : Xxxxx

Panélistes :

- Xxxxx
- Xxxxx
- Xxxxx
- Représentant(e) de la jeunesse
- Représentant(e) du secteur privé

9. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème de la vie aquatique :

Lieu : Xxxxx

Président(e) : Membre du Bureau de la huitième session du Forum régional

Coprésident(e)et modérateur(trice) : Xxxxx

Panélistes :

- Xxxxx

- Xxxxx
- Xxxxx
- Représentant(e) de la jeunesse
- Représentant(e) du secteur privé

10. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème de la vie terrestre :

Lieu : Xxxxx

Président(e) : Membre du Bureau de la huitième session du Forum régional

Coprésident(e)et modérateur(trice) : Xxxxx

Panélistes :

- Xxxxx
- Xxxxx
- Xxxxx
- Représentant(e) de la jeunesse
- Représentant(e) du secteur privé

11. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème des partenariats :

Lieu : Xxxx

Président(e) : Membre du Bureau de la huitième session du Forum régional

Coprésident(e)et modérateur(trice) : Xxxxx

Panélistes :

- Xxxxx
 - Xxxxx
 - Xxxxx
 - Représentant(e) de la jeunesse
 - Représentant(e) du secteur privé
-